

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis Janvier 1972, les ceintures de sécurité montées sur les véhicules D type CANADA, comportent un dispositif d'alerte.

FONCTIONNEMENT

Le dispositif d'alerte, composé d'un bruiteur et d'un voyant « FASTEN SEAT BELTS » fonctionne lorsque les trois conditions suivantes sont réalisées :

- Contact fermé,
- Frein de secours desserré.
- Ceinture de sécurité non bouclée.

1er CAS : Véhicule avec conducteur et sans passager

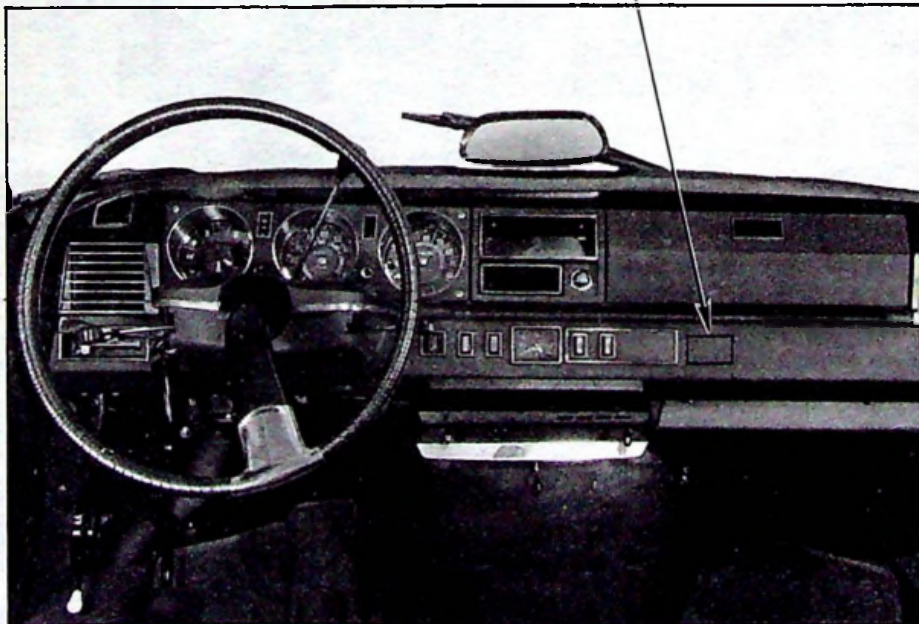
L'arrêt du fonctionnement s'effectue lorsque, le frein de secours étant desserré et le contact fermé, le conducteur boucle sa ceinture de sécurité.

2ème CAS : Véhicule avec conducteur et passager avant

Le contact étant fermé, le frein de secours desserré et la ceinture de sécurité du conducteur bouclée, le passager avant, en s'asseyant, provoque le fonctionnement du voyant et du bruiteur par l'intermédiaire d'un contact situé sous le siège.

L'arrêt du fonctionnement s'effectue lorsque le passager boucle sa ceinture de sécurité.

Bruiteur et voyant « FASTEN SEAT BELTS »



T.S.V.P.



**NOTE
TECHNIQUE**

N° 207 D

Le 22 Novembre 1972

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

CANADA

VEHICULES D

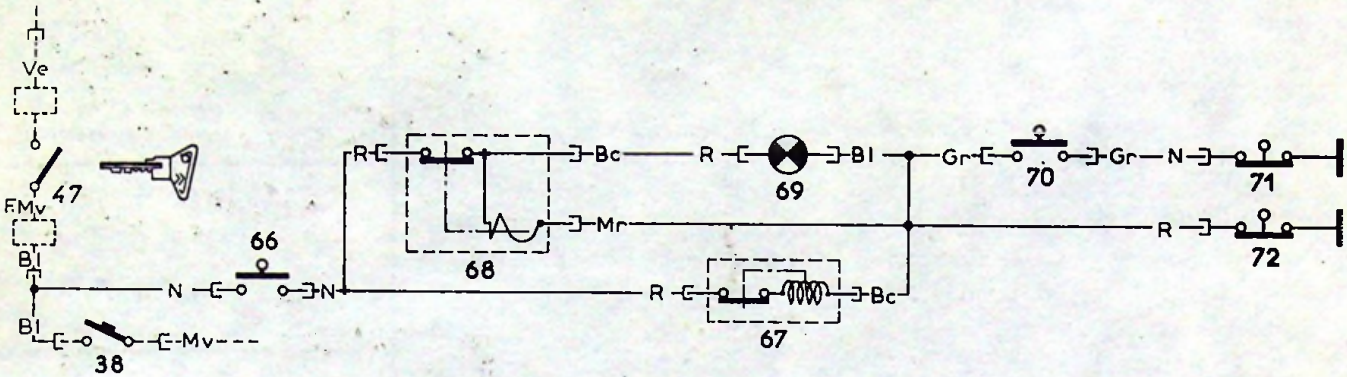
Tous Types

CARROSSERIE

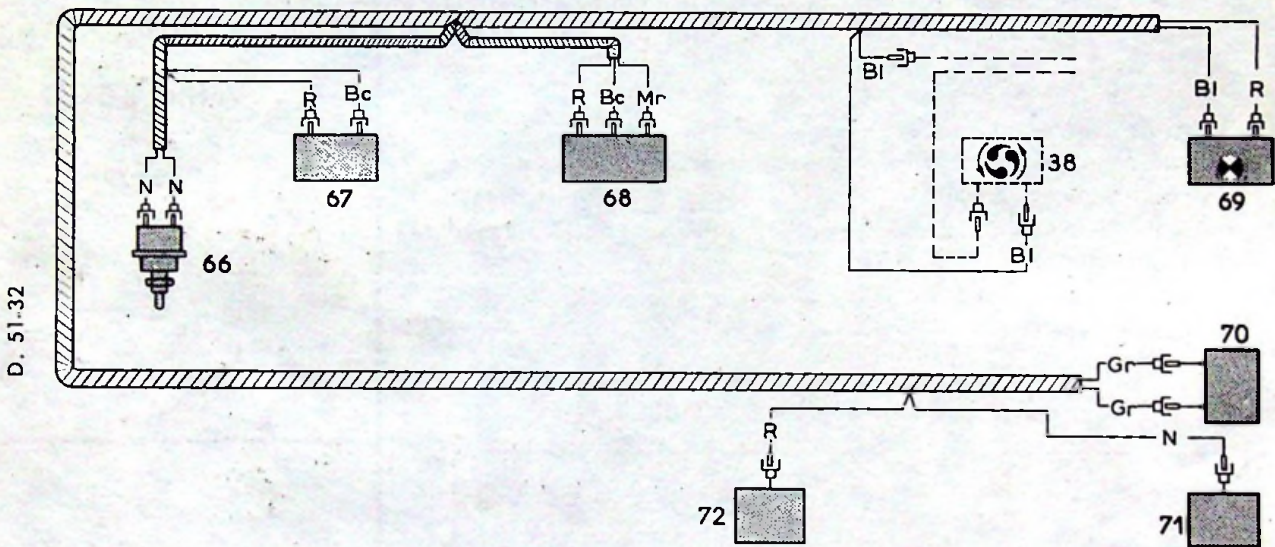
Ceintures de sécurité

FAISCEAU DE CEINTURES DE SECURITE

- SCHEMA DE PRINCIPE -



- SCHEMA D'INSTALLATION -



----- Faisceaux existants
 _____ Faisceaux des ceintures

NOMENCLATURE DES PIECES

PIECES EXISTANTES

- 38. Interrupteur de chauffage
- 47. Contacteur anti vol

PIECES A FOURNIR

66. Contacteur de frein à main	1 D 5 422 309 S
67. Bruiteur	1 D 5 423 970 W
68. Centrale clignotante	1 S 5 407 175 S
69. Voyant « FASTEN SEAT BELTS »	1 D 5 422 488 R
70. Contact de siège passager	1 D 5 422 171 S
Ceintures avant droite et gauche complètes	5 423 956 U
Ceintures arrière droite et gauche complètes	5 423 957 E
71. Contact de ceinture passager	
72. Contact de ceinture conducteur	

D. 51.32. D. USA

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE

DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Les opérations ci-après doivent être exécutées gratuitement entre 1000 et 1500 km.

Seules les fournitures :

- d'huiles neuves en remplacement des huiles de vidange du moteur et de la boîte de vitesses,
 - d'une cartouche de filtre à huile et de son joint,
- seront facturées aux clients.

Les vérifications et les mises au point éventuelles qui en résultent sont indispensables pour que les clients aient toute satisfaction de leur véhicule.

T.S.V.P.



**NOTE
TECHNIQUE**

N° 208 D

Le 22 Novembre 1972

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES D

Tous Types

1973

TRAVAUX A EXECUTER

A LA REVISION DES

1000 KM

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 5019
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

OPERATIONS A EFFECTUER

a) Le moteur étant froid.

- 1° Resserrer les colliers des tuyaux caoutchouc de circulation d'eau
- 2° Resserrer les vis de fixation de la culasse.
- 3° Régler les culbuteurs
- 4° Nettoyer le filtre du réservoir des circuits hydrauliques
- 5° Resserrer les tubulures d'admission et d'échappement sur culasse
- 6° Vérifier le fonctionnement et le réglage de la commande d'accélérateur
- 7° Vérifier la tension des courroies de ventilateur et d'alternateur
- 8° Vérifier la tension des courroies de pompe haute pression
- 9° Vérifier la tension de la courroie du régulateur centrifuge (DX), du compresseur (option climatiseur)
- 10° Régler la garantie d'embrayage (DJ)
- 11° Vérifier et resserrer les colliers de fixation des tubes d'échappement
- 12° Vérifier le serrage des fixations des fils de masse
- 13° Vérifier l'allumage, contrôler l'angle de came, le point d'avance, le régler si nécessaire

b) Le moteur étant chaud

- 14° Régler le ralenti
- 15° Régler la garantie de débrayage (DX - DY)
- 16° Régler le régime de début d'embrayage et de ralenti accéléré (DX - DY)
- 17° Vidanger le carter d'huile moteur
- 18° Remplacer la cartouche du filtre à huile
- 19° Vidanger la boîte de vitesses (et le pont sur B.V. automatique BORG-WARNER)

c) Indépendamment de la température du moteur

- 20° Faire le plein d'huile moteur (5 litres d'huile TOTAL GTS 20 W 50)
- 21° Faire le plein d'huile de la boîte de vitesses (et du pont sur B.V. automatique BORG-WARNER)
- 22° Graisser les transmissions, les rotules et paliers de barre anti-roulis
- 23° Vérifier et établir la pression des pneus
- 24° Vérifier l'étanchéité des raccords des circuits hydrauliques (moteur tournant) sous coque et sous capot. Resserrer, s'il y a lieu, les fixations des plaquettes-joints. Resserrer le raccord de sortie de la pompe H.P. et sur conjoncteur-disjoncteur.
- 25° Vérifier et compléter le niveau du liquide du réservoir pour circuits hydrauliques (moteur tournant)
- 26° Vérifier le niveau de l'électrolyte de la batterie
- 27° Vérifier le réglage des phares
- 28° Vérifier le fonctionnement des voyants lumineux de la « centrale d'alerte »

EXECUTION DES OPERATIONS

Les opérations citées ci-dessous figurent dans le Manuel de Réparations N° 583-1

3. Réglage des culbuteurs (voir Opérations D. 112-0 pour les véhicules TT - et DX.IE 112-0 pour les véhicules à injection électronique)

NOTA : Pour resserrer la culasse et régler les culbuteurs des véhicules à injection électronique, il est nécessaire de déposer la tubulure d'admission (voir Opération DX.IE 141-1)

Régler le jeu des culbuteurs (moteur froid) à :

0,15 mm pour les soupapes d'admission

0,20 mm pour les soupapes d'échappement

Régler les soupapes d'un cylindre, le piston au PMI, fin de compression. Les soupapes du cylindre opposé sont alors en bascule, c'est à dire, soupape d'admission en début d'admission, soupape d'échappement en fin d'échappement.

REMARQUE : Pour entraîner le moteur :

- 1°) Boîte de vitesses à commande hydraulique : Verrouiller le levier de commande à main d'embrayage, à la position « embayé ».
- 2°) Boîte de vitesses à 5 vitesses : Lever une roue avant, entraîner le moteur par la roue, une vitesses étant enclenchée.
- 3°) Boîte de vitesses automatique BORG-WARNER : Placer le levier en position " P ". Faire tourner le moteur à l'aide du démarreur alimenté par une batterie de 6 volts correctement chargée.

6. Vérifier et régler la commande d'accélérateur (voir Opération D. 142-0 pour les véhicules TT et DX.IE 142-4 pour les véhicules à injection électronique).

12. Vérifier le serrage des fils de masse

- du régulateur,
- de la batterie,
- du faisceau du système d'injection,
- de la pompe à essence,
- de la caisse du véhicule.

13. Contrôler l'angle de came.

14. 15. 16. Réglages : (voir Opérations Dh.IE 142-0 - D. 142-0 pour les véhicules D.TT et Dbw.IE 142-0 pour les véhicules à injection électronique équipés d'une boîte automatique).

DESIGNATION	DX.IE	DX - DY	DJ.IE	DJ	DX. BW	DX.BW.IE
Ralenti (tr/mn)	750 ± 25	650 ± 25	750 ± 25	650 ± 25	825 ± 25*	975 ± 25*
Ralenti accéléré (tr/mn)	1000 $\begin{smallmatrix} 0 \\ -25 \end{smallmatrix}$	900 ± 25				
Vitesse de démarrage (tr/mn)	950 $\begin{smallmatrix} 0 \\ -25 \end{smallmatrix}$	800 ± 25				

* Pour ces réglages, le levier de changement de rapports doit être placé à la position " P ".

19. Vidanger la boîte de vitesses

Boîte de vitesses BORG-WARNER : (Voir Note Technique 201 D)

- a) Vidange de la boîte de vitesses
- b) Vidange du carter de différentiel

21. Faire le plein d'huile de la boîte de vitesses

1°) Boîte de vitesses à 4 ou 5 vitesses : 2 litres environ d'huile TOTAL EXTREME PRESSION SAE 80.
Remplir lentement jusqu'au niveau.

2°) Boîte de vitesses automatique BORG-WARNER :

- a) Partie boîte de vitesses : Verser par le puits de jauge, à l'aide d'un entonnoir 2,5 litres environ d'huile TOTAL ATF 33.
- b) Partie carter de différentiel : Verser par le puits de jauge correspondant, 1,2 litre environ d'huile TOTAL EXTREME PRESSION SAE 80.

23. Pression des pneus (en bars)

TYPE DE VEHICULE	185 HR 380		180 HR 380		165 HR 380		155 HR 380	
	AV	AR	AV	AR		AR		AR
Break 20 DLA			2	1,9				
Ambulance DJA 23			2	1,9				
Familiale 20 DLF			2	2,2				
Familiale 23			2	2,2				
D Spécial DV			2					2
D Super DT			2					2
DS 20 DY			2					2
D Super 5 DP			2			2		
DS 23 DJ			2			2		
DS 23 DX			2			2		
DS 23 BW DX.BW			2			2		
DS 23 IE DJ.IE	2,1	1,8						
DS 23 IE DX.IE	2,1	1,8						
DS 23 BW.IE DX.BW.IE	2,1	1,8						

25. Compléter le niveau du liquide du réservoir pour circuits hydrauliques

ATTENTION : Utiliser le liquide spécial " L.H.M. " de couleur verte.

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis Septembre 1971 les pavillons en matière plastique, équipant les véhicules D Tous Types sauf Breaks, ont été progressivement fixés par collage au lieu d'être boulonnés.

REMARQUE : Les pavillons recouverts de « Vinyle » ont toujours été fixés par collage.

Le collage est réalisé par l'intermédiaire d'un cordon « SOLBIT » de section carrée et le procédé utilisé est identique à celui employé pour le collage des glaces.

PIECES DE RECHANGE :

DESIGNATION	NOUVEAU NUMERO
Pavillon complet (sans garniture et non peint)	7 D 5 419 020 S
Pavillon recouvert « Vinyle » (sans garniture) ..	DX 825 246 A
Scellement de pavillon (cordon « SOLBIT »)	2 S 5 430 451 Z
Ensemble de pièces nécessaires au montage des pavillons	1 D 5 440 925 P

NOTA : Le Département des Pièces de Rechange fournit toujours les pavillons destinés à être boulonnés ainsi que le détail des pièces s'y rapportant.

REPARATION

Il est possible de remplacer un pavillon fixé par collage par un pavillon vissé.

Pour le remplacement d'un pavillon à fixer par collage, suivre les indications données dans la gamme D. 825-4, jointe à cette note.

IMPORTANT .

Pour effectuer cette opération, il est nécessaire de disposer du matériel suivant :

- un jeu de deux poignées pour la dépose du pavillon,
- un jeu de trois sangles pour la pose du pavillon
(voir Note Outillages et Equipements N° 73-06 du 22 Novembre 1972)

et d'avoir une source de courant dont la tension est de 27 volts (voir Note Outillages et Equipements N° 73-05 du 22 Novembre 1972).

T.S.V.P.



**NOTE
TECHNIQUE**

N° 209 D

Le 31 Janvier 1973

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :
TOUS PAYS
sauf **AFRIQUE du SUD**

VEHICULES D

Tous Types
sauf Breaks

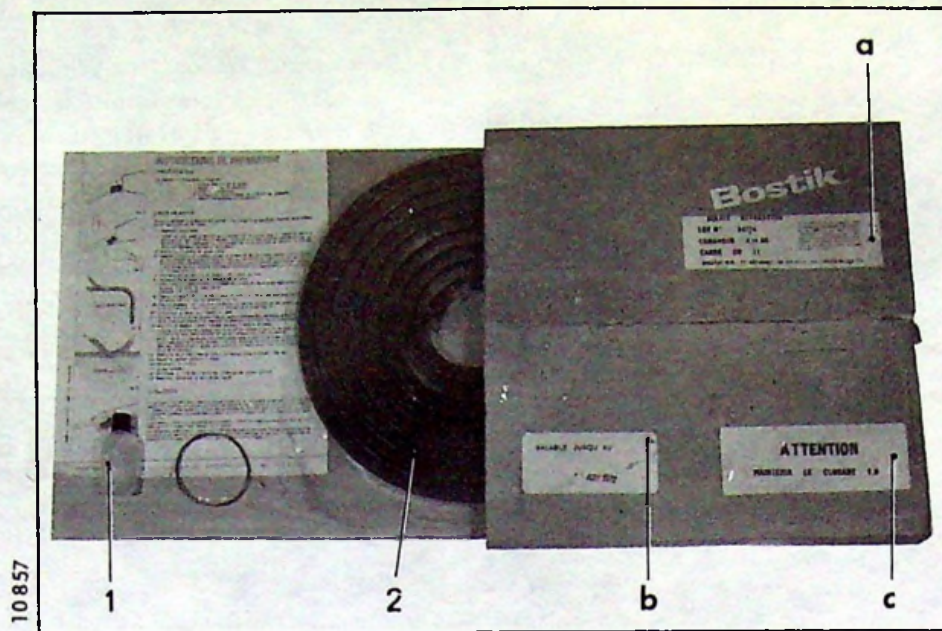
CARROSSERIE

Pavillon

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 50 19
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

REPLACEMENT D'UN PAVILLON COLLE



PRODUIT EMPLOYE.

Le produit employé pour le collage d'un pavillon est un boudin de néoprène extrudé, de section carrée, contenant un agent vulcanisant et une résistance électrique incorporée.

La vulcanisation est obtenue par le passage d'un courant alternatif (Voir Chapitre « MATERIEL EMPLOYE » § b). Ce produit, fabriqué par la Société BOSTIK, est désigné par l'appellation : « SOLBIT ».

Il existe en deux sortes de qualités :

- a) Une qualité destinée à la fabrication, dont la conservation n'est que de cinq semaines à température ambiante, ou illimitée à une température inférieure à 0° C.
- b) Une qualité destinée à la réparation, dont la conservation est de six mois à température ambiante.

Le cordon « réparation » est vendu par le Département des Pièces de Rechange qui le livre sous emballage carton. Les trois étiquettes collées sur l'emballage indiquent respectivement :

Etiquette « a » : les propriétés physiques du produit (longueur, diamètre, date de fabrication, etc).

Etiquette « b » : le N° Pièces de Rechange et la date limite d'utilisation qui, en aucun cas, ne devra être dépassée.

Etiquette « c » : le temps de vulcanisation à appliquer lors de la pose (une heure).

On trouve à l'intérieur de cet emballage :

- Un cordon « SOLBIT » (2) - Un flacon (1) de liquide primaire - Deux cales en caoutchouc - Un brin de corde à piano d'une longueur de 0,60 mètre environ - Une notice d'utilisation.

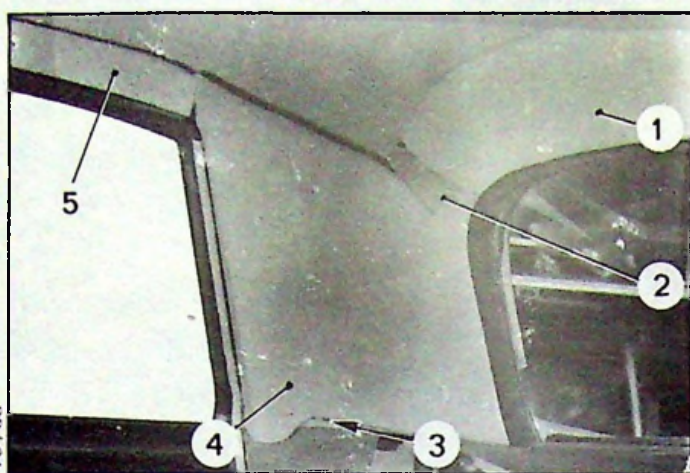
MATERIEL EMPLOYE

a) Outillage courant :

- Un tournevis cruciforme,
- Deux clés plates de 11 mm.
- Un marteau à planer.
- Un tas, un tranchet et un grattoir.
- Un rouleau de papier adhésif.
- Trois longueurs de corde à piano ($\phi = 0,6$ mm - longueur = 500 mm).

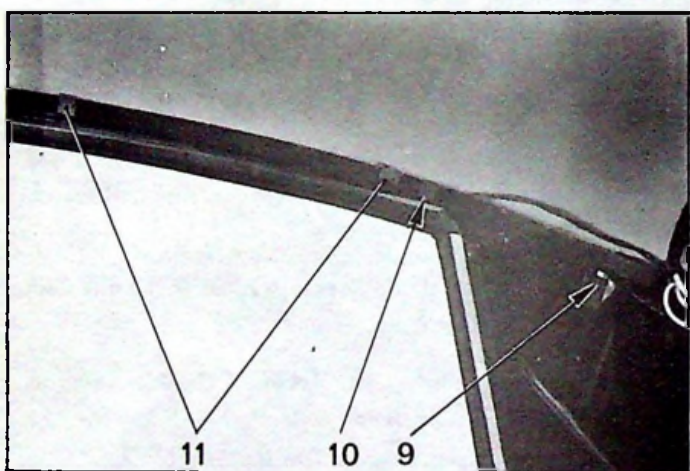
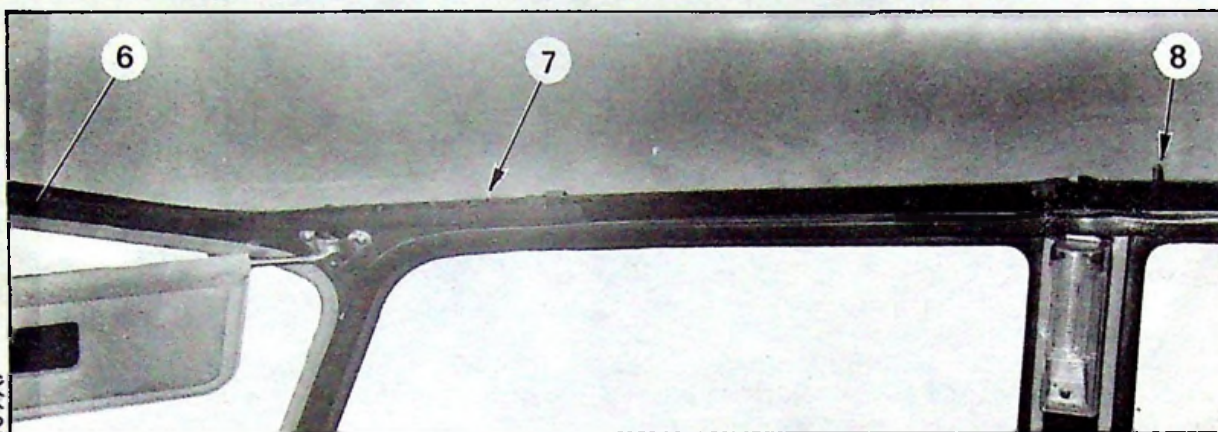
b) Outillage spécial :

- Un jeu de trois sangles 3822-T.
- Deux poignées 3905-T.
- Un transformateur de marque DERI type P. 1044 (Référence hors catalogue et spéciale Citroën) permettant, à partir de tensions de 220 V ou 380 V \pm 20 V, d'obtenir 27 V \pm 1,5 V. (Voir Note Outillages et Equipements N° 73-05).
- Deux conducteurs électriques (section = 4 mm², longueur = 2,5 m) (liaison entre la sortie du transformateur et le cordon « SOLBIT »).



DEPOSE.

1. Déposer, à l'intérieur du véhicule :
 - le dossier et la banquette arrière,
 - la garniture de traverse supérieure arrière (1),
 - les glaces des éclairateurs arrière (2),
 - les vis Parker (3) et les garnitures de custode (4),
 - le bandeau de brancard (5),
 - le support de bandeau de brancard, (Sur modèle « Pallas » seulement).

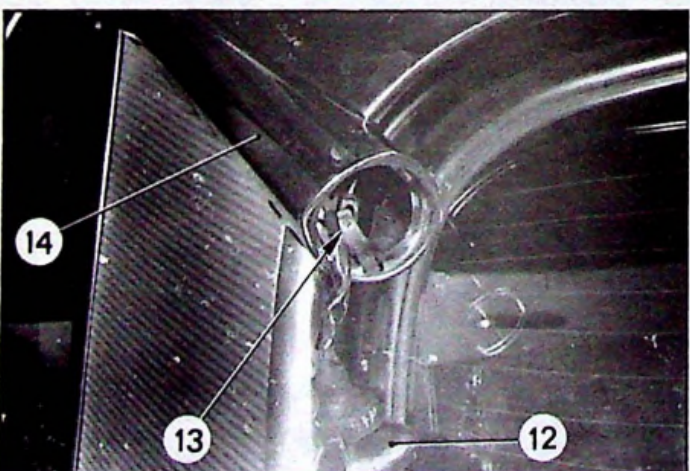


2. Déposer :

- a) les fixations (écrous, vis, rondelles et entretoises caoutchouc) de :
 - l'applique avant (7),
 - la patte de centrage (8),
 - l'équerre avant de pavillon (6),
 - l'équerre arrière de pavillon (9).

- b) les six agrafes (10) de maintien des câbleries électriques et écarter ces câbleries

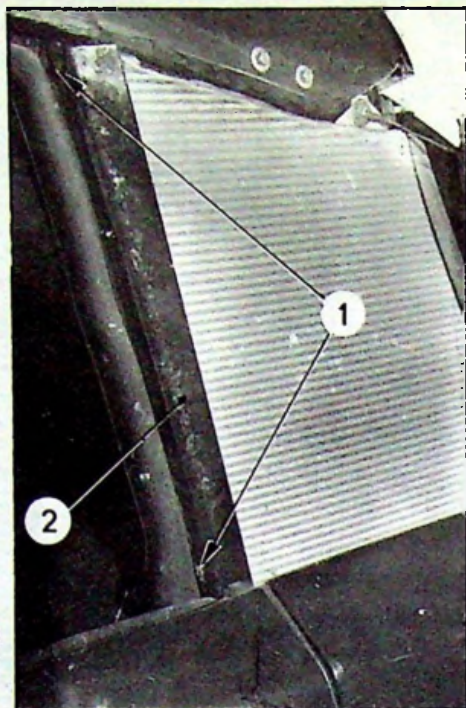
- c) les huit agrafes (11) des pattes de centrage du pavillon.



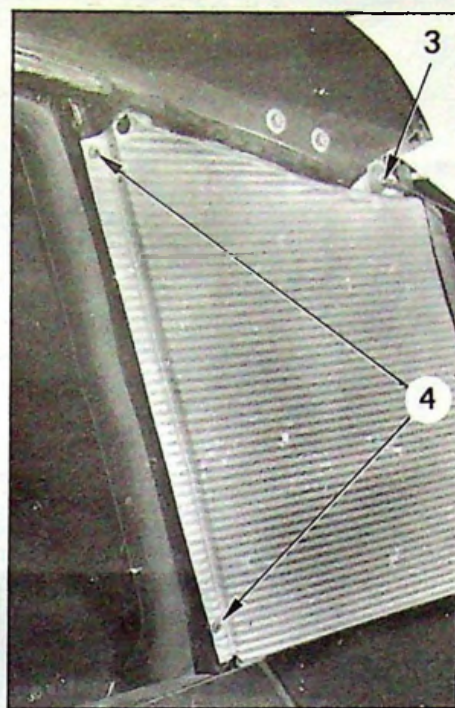
3. Déposer, à l'extérieur du véhicule :

De chaque côté :

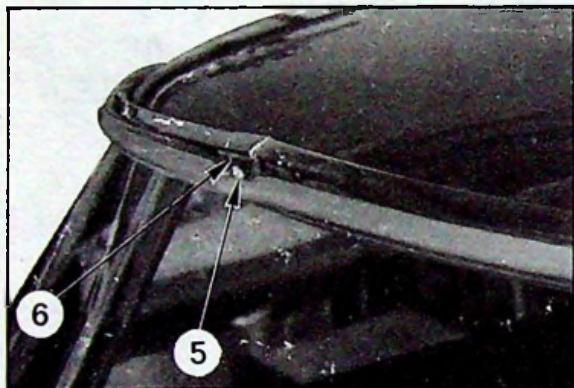
- le réflecteur de clignotant arrière (12),
- la vis (13) maintenant le ressort du réflecteur arrière,
- le boîtier de réflecteur arrière (14).



10766

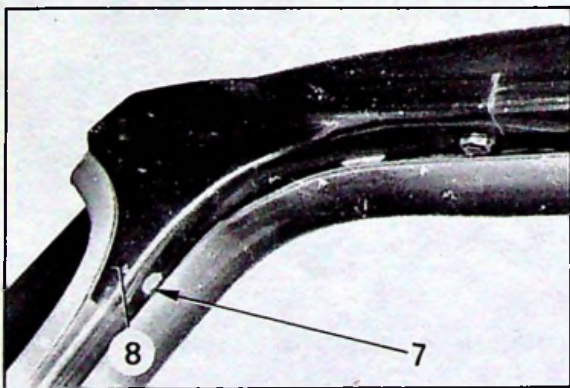


10767



10772

Manuel 583-5



10809



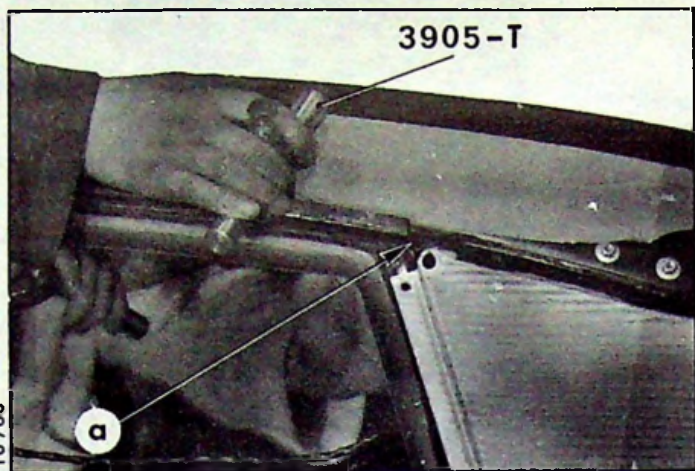
10789

4. Déposer, de chaque côté :

- les vis Parker (1) et dégager les appliques supérieures de pied arrière (2),
- les vis et rondelles (3),
- les vis Parker (4), écarter les panneaux de custode sans les déposer,
- la vis Parker (5) et dégager le couvre-joint central (6).
- les vis Parker (7) et dégager les bordures latérales supérieures de baie de pare-brise (8),
- les bordures latérales (9),
- le profilé de finition en caoutchouc (10).



10773



5. Protéger le pavillon sur tout son pourtour extérieur, à l'aide de ruban adhésif.

6. De chaque côté :

Couper au tranchet le cordon « SOLBIT » se trouvant entre le pavillon et la bordure du brancard, dans la zone comprise entre le pied arrière et le pied milieu.

7. Déposer le pavillon :

a) A l'aide d'un tournevis, perforez de chaque côté en « a », le cordon « SOLBIT » pour y introduire une corde à piano dont chaque extrémité sera munie d'une poignée 3905-T.

Par un mouvement de tractions alternées, couper le cordon « SOLBIT » dans la zone comprise entre le pied arrière et le pied milieu (attention au faisceau électrique).

b) Deux compagnons, placés à l'intérieur du véhicule, à l'emplacement des passagers arrière, exerceront une poussée sur la partie arrière du pavillon, pendant qu'un troisième compagnon coupera, à l'aide d'un tranchet, le cordon « SOLBIT » adhérent sur la partie avant.

- NOTA : - La poussée intérieure ne devra pas être excessive, afin d'éviter la formation de criques sur le pavillon.
 - Une déformation du brancard, au droit des portes avant, après cette poussée, est normale.
 - Les pattes serties sur le pavillon peuvent rester collées sur le brancard.

PREPARATION.

8. Préparer la caisse :

A l'aide d'un grattoir, éliminer les restes de cordon adhérent au brancard de pavillon.

Redresser le brancard de pavillon, en particulier au droit des portes avant. Présenter le pavillon sur le brancard : le jeu entre brancard et pavillon ne doit pas excéder 3 mm. (Si nécessaire, déposer le pare-brise).

Ne pas réutiliser les pattes serties sur le pavillon qui ont adhéré au brancard.

9. Préparer le pavillon :

Selon que l'on utilise un pavillon neuf ou le pavillon d'origine du véhicule, deux cas sont à envisager :

1°) Utilisation d'un pavillon neuf :

Peindre les bords extérieurs du pavillon.

Coller la garniture intérieure.

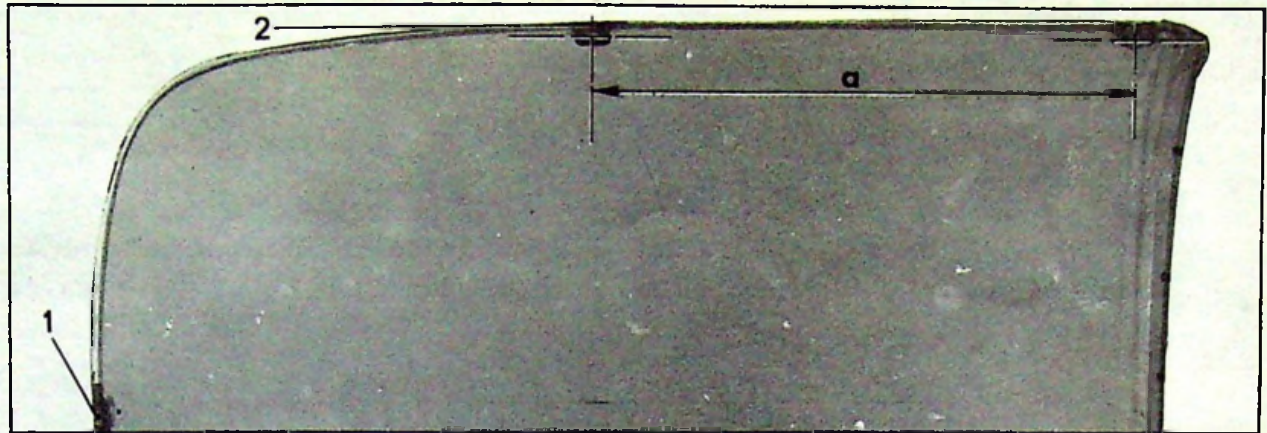
Poser l'enjoliveur arrière.

2°) Utilisation du pavillon d'origine du véhicule :

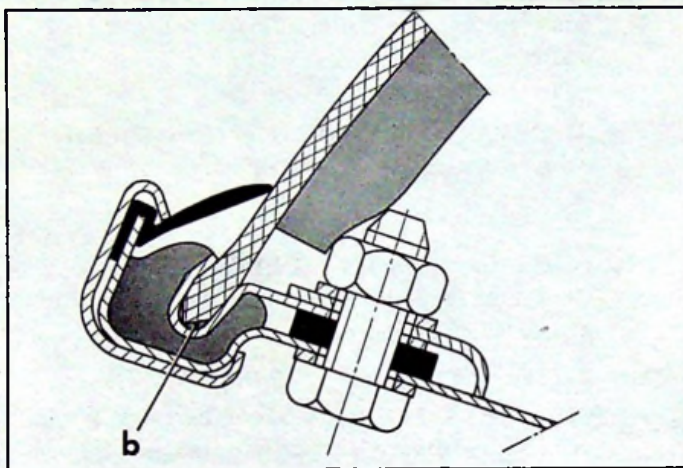
REMARQUE : Le pavillon déposé précédemment ne peut pas être réutilisé si les pattes serties, restées collées sur le brancard ont, lors de la dépose entraîné une détérioration de la bordure de pavillon.

A l'aide d'un grattoir, nettoyer les restes de cordon adhérent au pavillon. Poncer légèrement, si nécessaire.

NOTA : L'utilisation de gants de protection est recommandée pour effectuer cette opération (poussière de fibre de verre).



11 564

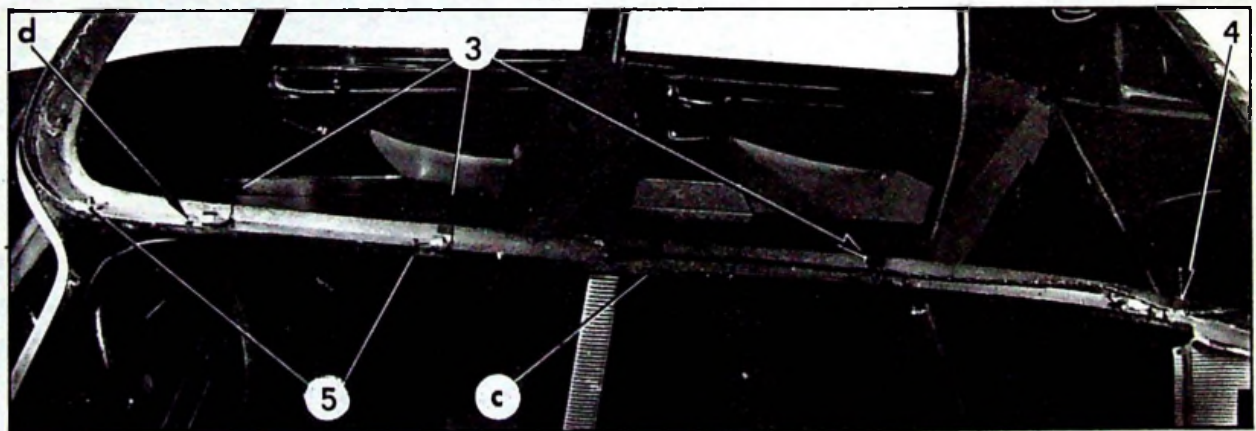


10. Sertir, si nécessaire, les pattes de fixation (1) et (2) du pavillon.

NOTA : La patte (1) est sertie au centre du pavillon, à l'avant.

La patte (2) est sertie à une cote « a » = 835 mm. de la patte arrière,

Ne pas oublier, avant sertissage, de déposer dans le fond du logement « b » le produit d'étanchéité « RESEALANT » de la Société MINNESOTA.

Manuel 583-5
D. 82-2

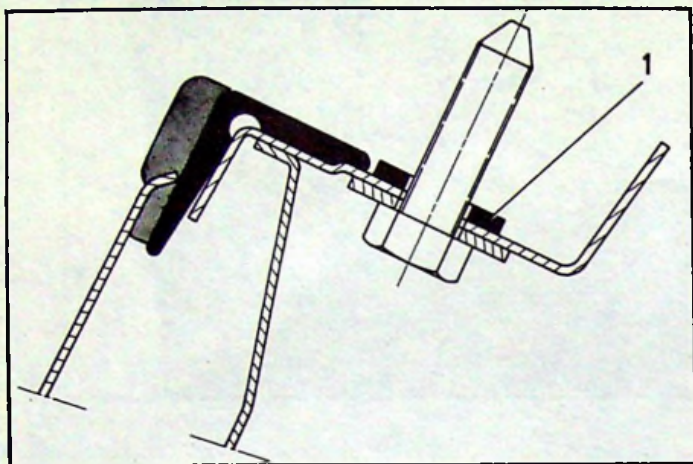
11 564

POSE.

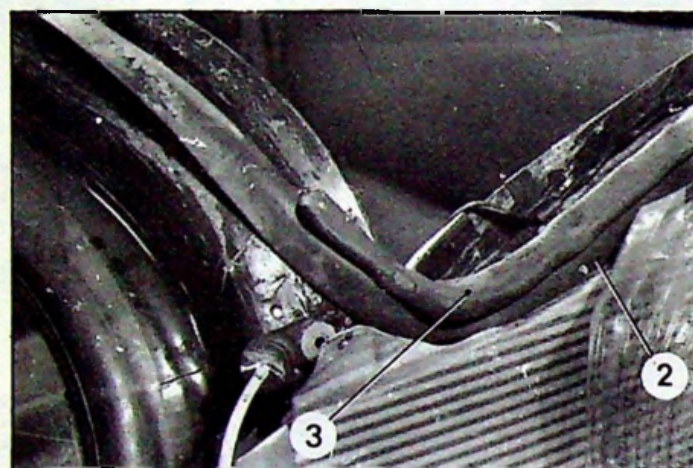
11. Poser :

- a) Les pattes (3) de centrage du pavillon (de chaque côté) :
 - au droit des portes avant : les placer *derrière* les plaques de renfort des anciennes fixations de pavillon (fixation par vis),
 - au droit des portes arrière : les placer *devant* les plaques de renfort des anciennes fixations de pavillon (fixation par vis),
- b) Les clips (4) de maintien du faisceau électrique (de chaque côté).
- c) Les obturateurs caoutchouc (5) sur toutes les anciennes fixations de pavillon (fixation par vis) sauf en « c » et « d » et *symétriquement*.
- d) Le support du bandeau de protection de brancard muni de ses agrafes (Sur modèle « Pallas » seulement)

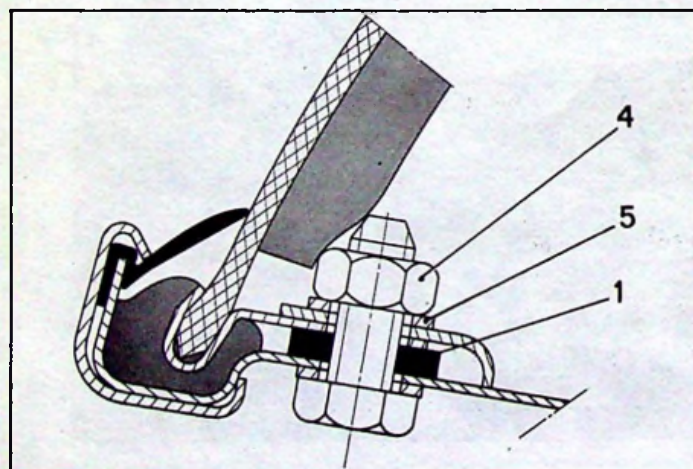
D. 82-5



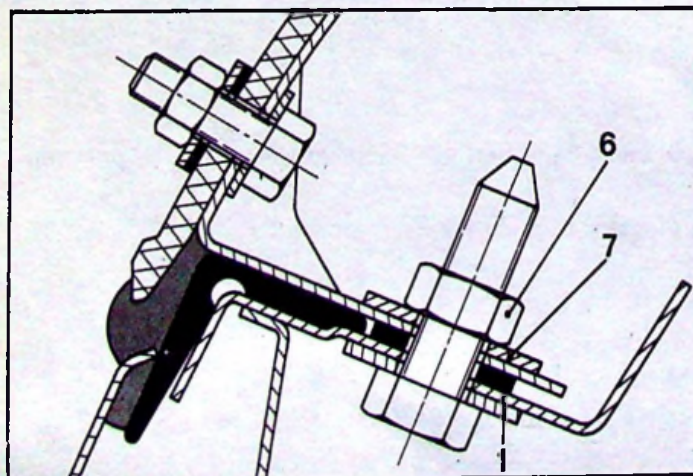
107R4



D. 82-2



D. 82-3



12. Positionner les vis de fixation du pavillon, au droit des pieds milieu et des panneaux de custode. Les rondelles caoutchouc (1) sont suffisantes pour maintenir les vis. Toutefois maintenir, si nécessaire, les têtes de ces vis à l'aide de papier adhésif.

13. De chaque côté :
S'assurer que le caoutchouc arrière d'étanchéité (2) est collé sur le brancard, au droit de la custode. Poser un cordon de mastic d'étanchéité (3) sur le caoutchouc, au droit de la custode.

14. Nettoyer soigneusement à l'alcool, le brancard et le pavillon, dans la zone de collage.

15. A l'aide d'un pinceau, enduire de liquide primaire dans leur zone de collage :
- le brancard,
- la bordure de pavillon.

IMPORTANT : Cette opération terminée, éviter tout contact des doigts sur les zones ainsi préparées.

16. Préchauffer le cordon « SOLBIT » :
Connecter les extrémités de la résistance à la source de courant (voir page 1).

Déconnecter la résistance lorsque le cordon « SOLBIT » est devenu mou et légèrement poisseux (surveillance permanente, temps maximum trois minutes).

17. Mettre en place le cordon « SOLBIT » :
Celui-ci étant de section carrée, il est impératif que la même face se trouve en contact avec le fond de la gouttière du brancard. Tout vrillage est exclus.

Laisser dépasser le cordon « SOLBIT » de chaque côté du brancard, d'une longueur égale au panneau de custode.

18. Poser le pavillon :

Présenter le pavillon, légèrement incliné vers l'avant, le plus près possible du brancard supérieur. Poser l'avant sur le cordon « SOLBIT » et rabattre progressivement le pavillon vers l'arrière.

S'assurer que les vis de fixation (posées au § 12) s'engagent correctement dans les pattes de fixation, au droit des pieds milieu et des panneaux de custode.

Poser les rondelles plates (5) et (7) et les écrous (4) et (6) sans les serrer.



19. Poser les sangles de maintien 3822-T :

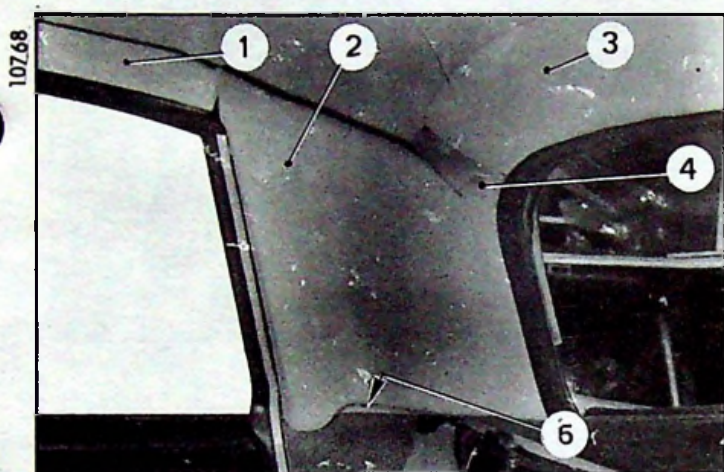
IMPORTANT : S'assurer que les glaces des quatre portes sont baissées.

Engager les crochets sous les brancards latéraux de pavillon (placer un chiffon de protection)

NOTA : Les sangles étant réglables en longueur, régler la position de la boucle afin qu'après verrouillage des poignées, la tension soit seule donnée par les anneaux caoutchouc.

20. Chauffer le cordon « SOLBIT » :

Connecter les extrémités du cordon « SOLBIT » à la source de courant. (Protéger le panneau de custode afin d'éviter le collage du cordon « SOLBIT » sur celui-ci).



21. Verrouiller les sangles de maintien 3822-T :

Abaisser les poignées des sangles, en respectant l'ordre suivant, afin d'éviter tout glissement du pavillon vers l'arrière :

- Sangle arrière.
- Sangle milieu.
- Sangle avant.

22. Serrer :

- les vis et écrous de fixation avant centrale (rondelle contact),
- les écrous de fixation de pavillon au droit des pieds milieu et arrière (rondelle contact).

23. Pendant la période de chauffe du cordon « SOLBIT » (une heure) procéder à la pose des pièces suivantes :

- le bandeau de brancard (1),
- les vis Parker (5) et les garnitures de custode (2),
- la garniture de traverse supérieure arrière (3),
- les glaces des éclairateurs arrière (4)
- le dossier et le siège arrière.

24. Après une heure de chauffe :

- Déconnecter le cordon « SOLBIT »
- Déposer les sangles.

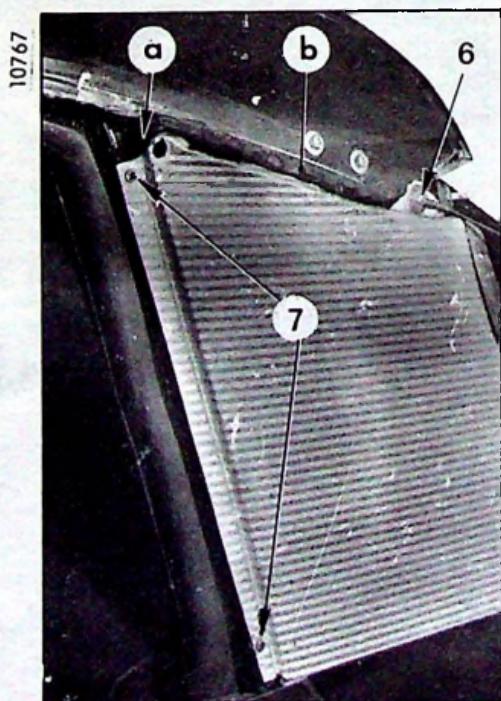
25. Utiliser l'excédent de cordon « SOLBIT » pour parfaire l'étanchéité en « a ».

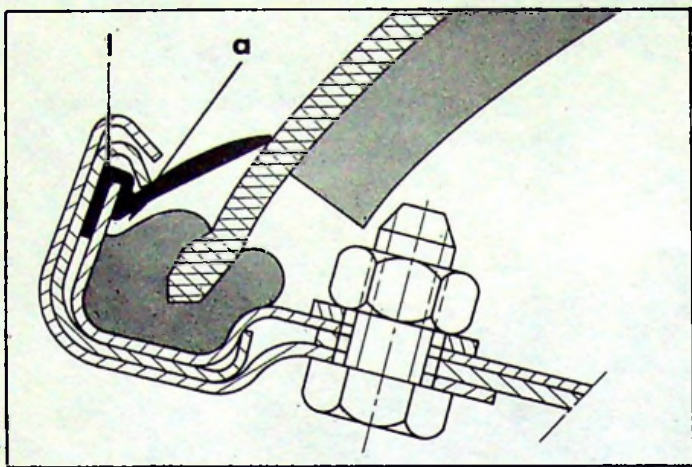
Le surplus de cordon (environ 15 cm) sera dissimulé derrière le panneau de custode.

26. Poser, de chaque côté :

- la vis (6) (rondelle contact),
- les vis Parker (7) (rondelle contact),
- l'applique supérieure de pied arrière (serrer les vis Parker).

27. Lisser le cordon de mastic en « b » pour parfaire l'étanchéité entre le pavillon et le panneau de custode.





D. 82.1

28. A l'aide d'une « lissette », dégager le cordon « SOLBIT » de la bordure du brancard, en « a », afin de permettre le passage du talon du profilé de finition en caoutchouc (1).

29. Poser le profilé de finition (1) :

Encoller la bordure du brancard.

Poser le profilé de finition (1).

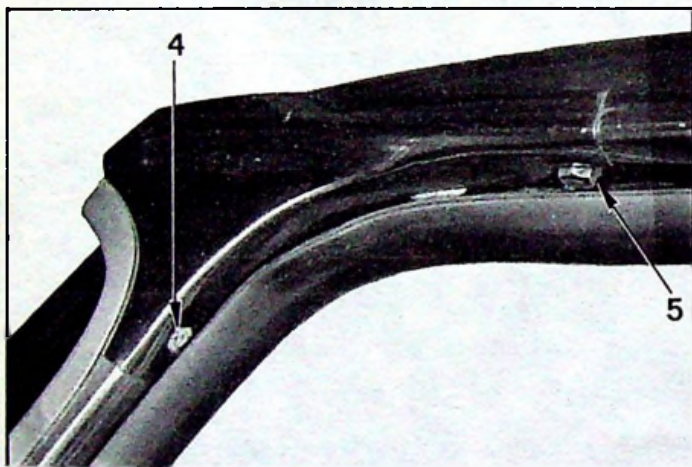
Commencer la pose à la partie supérieure du pare-brise, dans l'axe de la caisse.



10773



10789



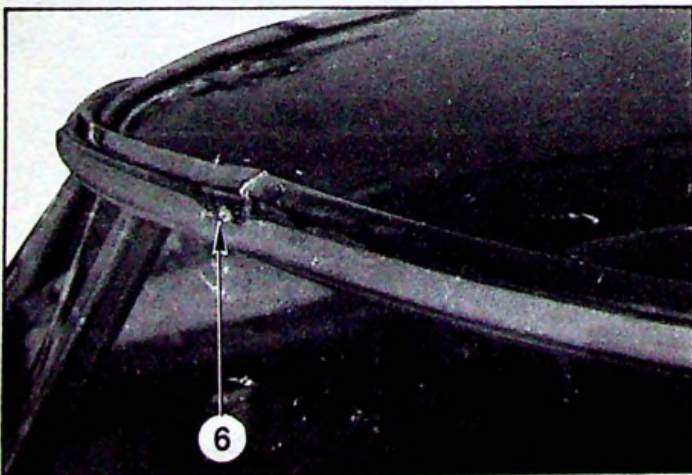
10809

30. Poser :

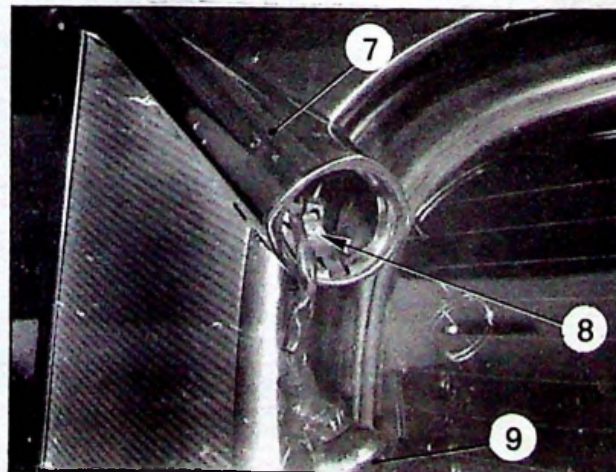
- les bordures latérales (3), (le profilé caoutchouc (1) ne doit pas présenter d'ondulation),
- les bordures avant, à l'aide des vis Parker (4) et des vis (5) (rondelle contact),
- le couvre-joint central, à l'aide de la vis Parker (6),
- le boîtier de réflecteur (7),
- la vis (8) de maintien du ressort de réflecteur arrière,
- le réflecteur arrière (9).

31. Poser le pare-brise (si celui-ci a été déposé).

32. Ne pas déplacer le véhicule (attente six heures) après avoir déconnecté le cordon (voir § 24).



10772



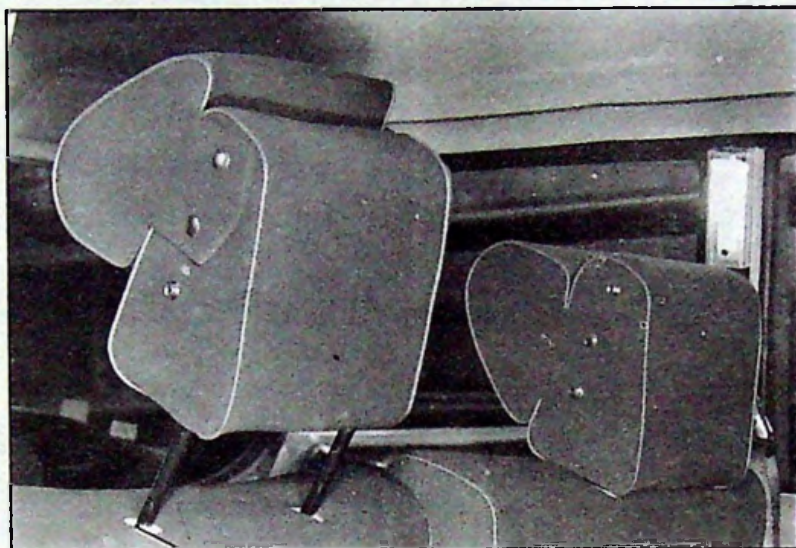
10765

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

I. SIEGES AVANT (Option repose-tête) :

Depuis Janvier 1973, l'armature des dossiers de siège avant est modifiée pour permettre le montage de nouveaux repose-tête.



guide-montant

REPARATION.

Il n'est pas possible de monter un nouveau repose-tête sur un siège de véhicule sorti avant Janvier 1973.

L'adaptation d'un nouveau repose-tête est possible sur un siège de véhicule sorti depuis Janvier 1973.

Mode opératoire :

Repérer au doigt la position des tubes-soutiens sur l'armature du dossier.

Percer le garnissage (dans l'axe du tube-soutien) à l'aide d'une alène. Introduire les guides-montants, vendus par le Département des Pièces de Rechange et assortis à l'habillage.

NOTA : Le Département des Pièces de Rechange fournira les anciens repose-tête jusqu'à épuisement des stocks.

T.S.V.P.



**NOTE
TECHNIQUE
N° 210 D**

*Annule et remplace la Note même
numéro du 21 Février 1973*

Le 21 Mars 1973

Confidentielle

(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES D

Tous Types

CARROSSERIE

I. Sièges avant (Option
repose-tête)

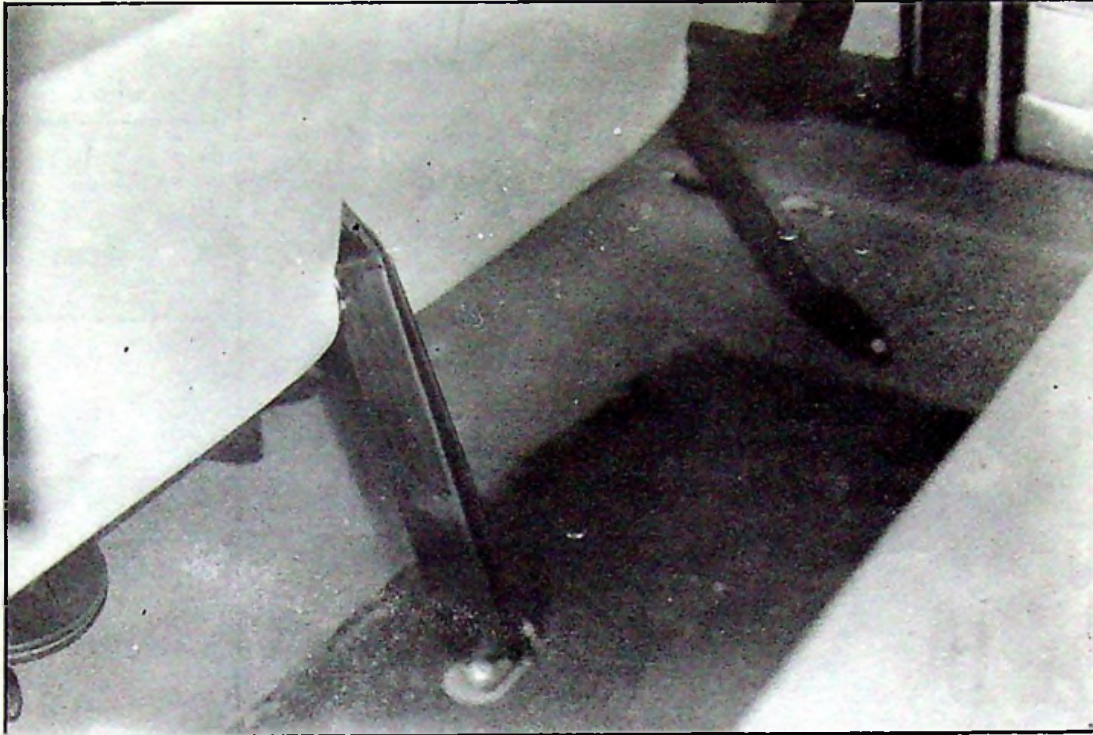
II. Ceintures de sécurité avant

III. Poignées extérieures de
portes latérales

II. CEINTURES DE SECURITE AVANT.

Depuis Janvier 1973, la texture des ceintures de sécurité est modifiée afin d'en améliorer la tenue et le rangement.

11 927



Les nouvelles et les anciennes ceintures se montent indifféremment.
Une nouvelle découpe du tapis de sol arrière permet la fixation des brins centraux.

III. POIGNEES EXTERIEURES DE PORTES LATERALES.

Depuis Janvier 1973, une semelle plastique est intercalée entre le panneau extérieur et la poignée afin d'éviter l'écaillage de la peinture.

PIECES DE RECHANGE.

DESIGNATION	NUMERO
Semelle de poignée	GX. 6 562 701 A

REPARATION.

Le montage des semelles des poignées de porte est possible, sans modification, sur les portes qui n'en sont pas munies.

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis Mars 1973, la pression de gonflage de l'accumulateur principal a été augmentée :

60 bars au lieu de 40 bars

Cette évolution entraîne la modification du tarage du mano-contact :
75 à 95 bars au lieu de 55 à 85 bars

PIECES DE RECHANGE

DESIGNATION	NOUVEAU NUMERO
Tous pays, sauf DANEMARK, FINLANDE, NORVEGE, SUEDE : Accumulateur principal (60 bars) <i>Repère pression</i> = touche circulaire de peinture blanche	2 D 5 437 354 Z
DANEMARK, FINLANDE, NORVEGE, SUEDE : Accumulateur principal (60 bars) <i>Repère pression</i> = touche circulaire de peinture blanche <i>Repère membrane</i> = cercle de peinture bleue autour du bouchon	2 D 5 437 355 K
Tous pays : Tous types sauf D Spécial, direction à droite : Mano-contact <i>Repère tarage</i> = U.N. sur trois faces de l'hexagone	1 D 5 437 357 G
Tous pays : D Spécial, direction à droite : Mano-contact <i>Repère tarage</i> = U.N. sur trois faces de l'hexagone et une touche de peinture bleue	1 D 5 437 447 K

REPARATION

A épuisement des stocks, le Département des Pièces de Rechange ne fournira plus que les nouveaux accumulateurs, (pression de gonflage 60 bars) pour équiper les véhicules sortis avec un accumulateur de pression de gonflage 40 bars.

Il sera possible de remplacer respectivement les accumulateurs GX 13 278 01 A et DVN 392-01 A par les nouveaux accumulateurs 2 D 5 437 354 Z et 2 D 5 437 355 K à condition de monter le mano-contact 1 D 5 437 357 G (ou 1 D 5 437 447 K pour le D Spécial, direction à droite).

NOTA : Le Département des Pièces de Rechange fournit toujours les anciens mano-contacts.



**NOTE
TECHNIQUE**

N° 211 D

Le 28 Mars 1973

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES D

D Spécial
(DS série FD)

D Super
(DS série FD)

D Super 5
(DS 21 série M)

SOURCE DE PRESSION

Accumulateur principal
et mano-contact

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 5019
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE

DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

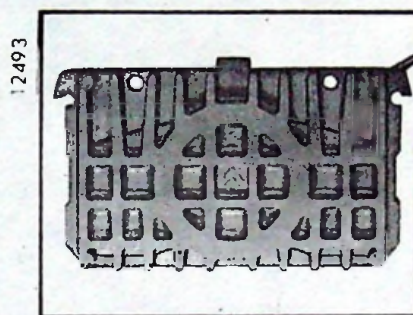
A partir de juillet 1973, ces véhicules sont équipés progressivement de blocs de freinage avant avec des pistons *en alliage d'aluminium*, en remplacement des pistons en acier.

Les plaquettes de frein qui équipent ces nouveaux blocs de freinage avant sont pourvues de patins à couronne continue permettant une portée totale du piston sur la plaquette.

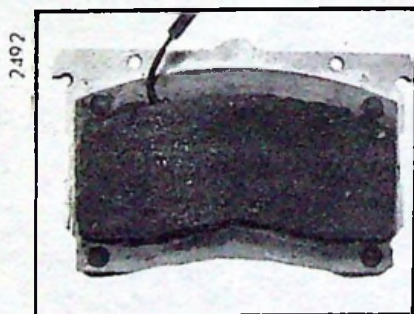
Ancienne plaquette avec couronne discontinue



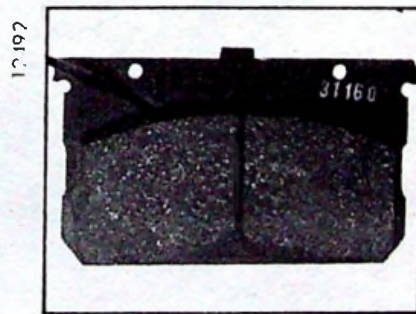
Nouvelle plaquette avec couronne continue



Ancienne garniture



Nouvelle garniture surmoulée



La garniture est surmoulée, ce qui a pour effet d'en augmenter l'épaisseur utilisable.

T.S.V.P.



NOTE
TECHNIQUE

N° 212 D

Le 1er Août 1973

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES D

Tous Types

FREINS

Pistons de bloc de freinage
avant et plaquettes de frein

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 5019
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

PIECES DE RECHANGE

DESIGNATION	NUMEROS P.R.
Piston	1 D 5 423 911 E
Etrier complet { droit	1 D 5 427 651 G
{ gauche	2 D 5 427 503 Y
Jeu de quatre plaquettes de frein	1 D 5 441 051 J

REPARATION

Il est possible de monter les pistons en alliage d'aluminium, en remplacement de ceux en acier, dans les anciens blocs de freinage, à condition d'équiper ces blocs de plaquettes de frein avec patins munis d'une couronne continue.

Le montage de plaquettes ancien modèle EST ABSOLUMENT PROHIBE sur les véhicules équipés de blocs de freinage avec pistons *en alliage d'aluminium*

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Les véhicules " D " SUEDE sont équipés d'un dispositif de nettoyage des glaces de phares composé d'un essuie-phares et d'un lave-glaces. Les deux raclettes sont commandées par un moteur unique fixé sur la traverse d'extension avant côté droit.

La transmission du mouvement s'effectue par l'intermédiaire de quatre câbles et trois poulies (une motrice et deux réceptrices). Quatre butées de gaines réglables permettent d'ajuster la longueur des câbles.

Le lave-glace est composé d'un bidon de réserve et d'une pompe alternative situés à côté du compas gauche du capot, et d'une tuyauterie alimentant les rampes de mouillage sur les portes-raclettes.



Moteur d'essuie-phares

T.S.V.P.



**NOTE
TECHNIQUE**

N° 213 D

Le 30 Janvier 1974

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

SUEDE

VEHICULES D

Tous Types

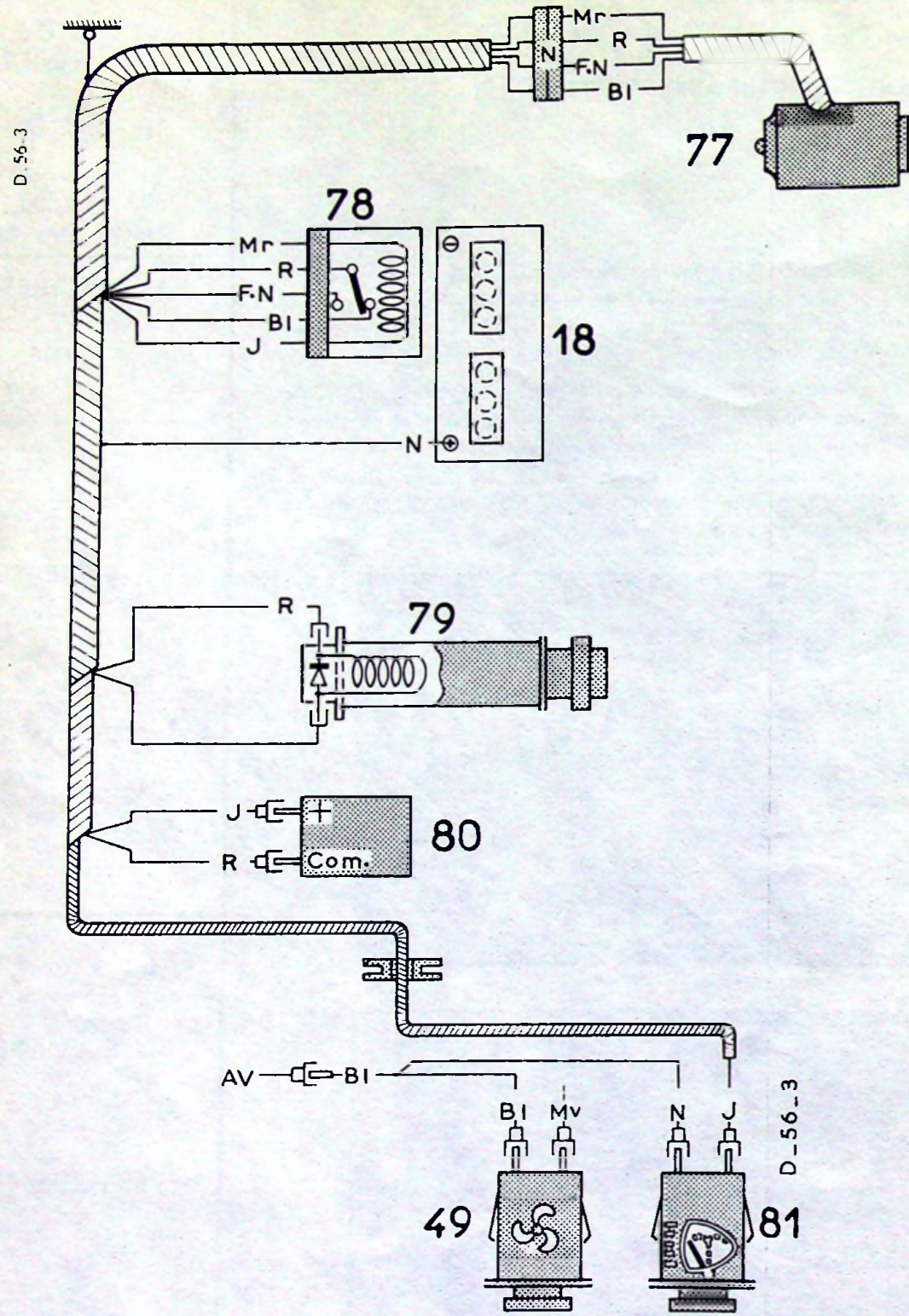
ELECTRICITE

Essuie - phares

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 5019
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

SCHEMA ELECTRIQUE D'INSTALLATION



- 18. Batterie
- 34. Boîte de fusibles
- 49. Interrupteur de chauffage
- 57. Contacteur d'allumage antivol
- 77. Moteur d'essuie-phares
- 78. Relais de moteur d'essuie-phares
- 79. Pompe de lave-phares
- 80. Centrale intermittente
- 81. Bouton de commande de lave-phares

- Légende des couleurs**
- Bl. Bleu
 - J. Jaune
 - Mv. Mauve
 - R. Rouge
 - F.N Fil noir
 - Mr. Marron
 - Ve. Vert
 - AV. Faisceau avant

COMMANDE :

Les essuie-phares sont commandés par un bouton poussoir placé sur la planche de bord, alimentant d'une part une centrale intermittente, située au niveau du compas gauche de capot commandant la pompe de lave-glace, et d'autre part un relais déviateur de commande du moteur fixé sur l'encadrement de la batterie (relais Cartier cubique avec connecteur).

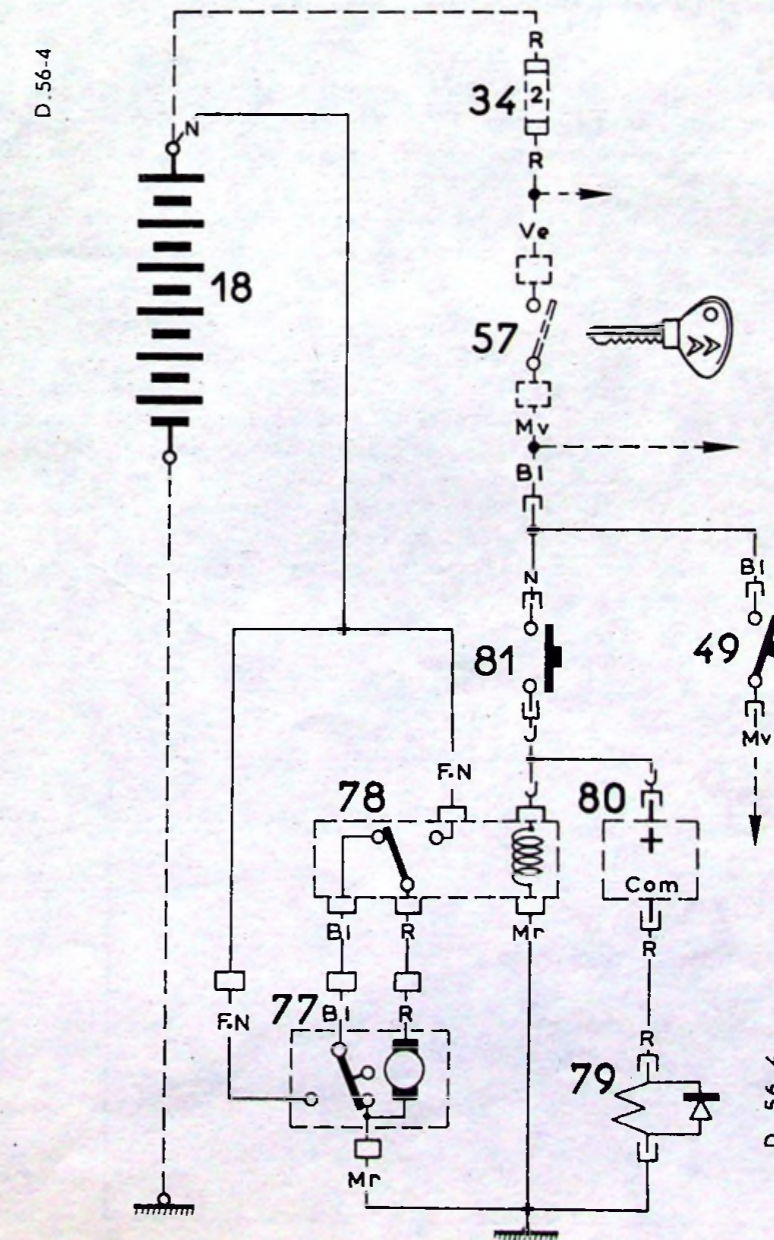


Pompe de lave-glacé Centrale intermittente



Relais déviateur

SCHEMA ELECTRIQUE DE PRINCIPE



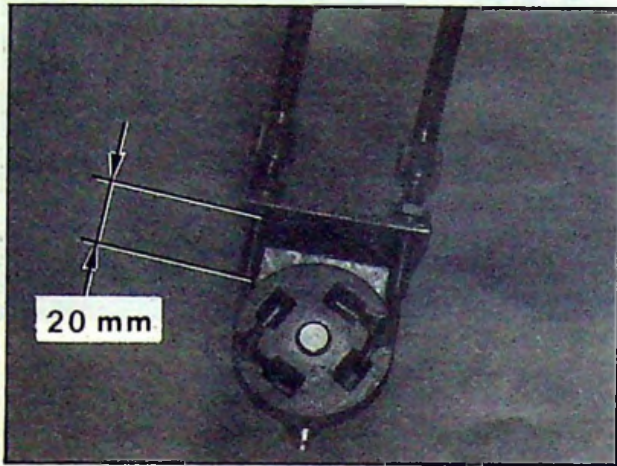
REGLAGE DES CABLES :

Préréglage de montage : Le dépassement de l'extrémité des filets de la butée de gaine à la face de la platine doit être de 20 mm sur chaque câble.

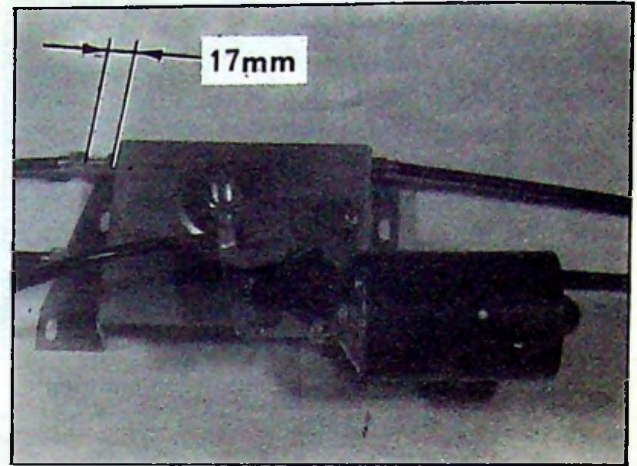
La distance de la face interne de la molette de réglage à la face de la platine moteur doit être de 17 mm.

S'assurer que les gaines sont sans jeu ni contrainte sur les butées de gaine. Régler, si nécessaire.

12662



12664



CONTROLE DU FONCTIONNEMENT (Recherche de points durs éventuels) :

Débrancher le connecteur du moteur d'essuie-phares de celui du faisceau de câblerie.

Connecter, entre les *deux fils repère rouge* des connecteurs, un ampèremètre (calibre 5 A mini).

Appuyer sur le bouton de commande de l'essuie-phares.

L'intensité absorbée par le moteur d'essuie-phares doit être de 5 A maximum sur glaces mouillées (à 2000 tr/mn moteur).

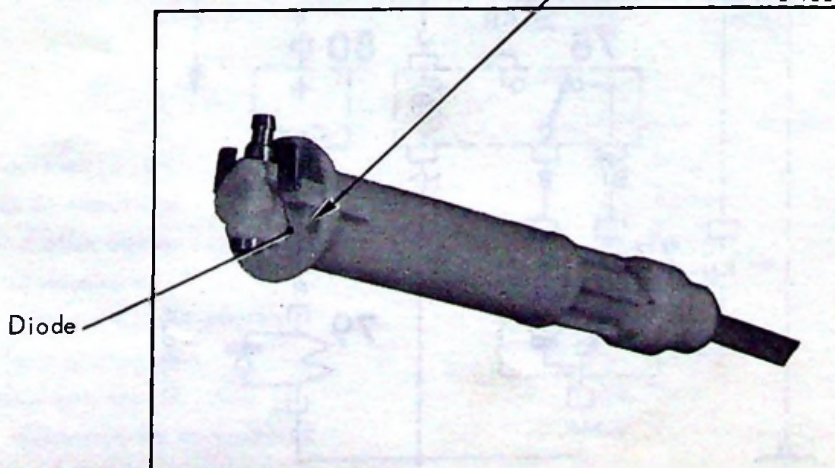
Sinon, s'assurer qu'il n'existe pas de contrainte entre les gaines et les câbles (mauvais cheminement, écrasement de gaine, point dur mécanique) et que les câbles ne sont pas exagérément tendus par un mauvais réglage des butées de gaine.

PROTECTIONS.

- Le moteur de commande est muni d'un disjoncteur thermique incorporé (la coupure se situant à 6 ampères maximum).
 - La pompe de lave-phares est munie d'une diode (Référence BYX 60.50) protégeant la centrale intermittente (centrale CARTIER CT 6, Numéro P.R : 5 429 672 Z, identique à celle des feux de direction). S'assurer lors des connections que la *fiche repère rouge du faisceau est bien sur la fiche repère rouge de la pompe*.
 - L'ensemble de l'installation (moteur excepté) est protégé par le fusible *repère rouge* commun aux moteurs d'essuie-glace de pare-brise et de chauffage ainsi qu'aux voyants du bloc de contrôle.
 - Le raccord trois voies, branché sur le tuyau de refoulement de l'eau et fixé sur le bidon de réserve, comporte un petit gicleur pour éviter le siphonnage du bidon.
- Dans le cas où le bidon de réserve se vide de lui-même (parce que situé plus haut que les deux gicleurs), il faut déboucher le gicleur de ce raccord trois voies.

Repère rouge

12 922



SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

A l'épuisement du stock des anciennes transmissions à croisillons, le Département des Pièces de Rechange fournira des transmissions avec un joint RZEPPA (à billes de $\phi = 20$ mm) côté roue et un tri-axe (à tourillons de $\phi = 18$ mm) côté boîte de vitesses.

PIECES DE RECHANGE.

DESIGNATION	NUMERO P.R.
Transmission complète, côté droit	5 476 748 V
Transmission complète, côté gauche	5 476 747 J
Vis de fixation (1) *	5 476 949 E
Entretoise (2) *	5 476 744 B
Rondelle élastique (3) *	26 195 719
Ensemble entraîneur - rotules - triaxe	5 483 335 T
Gaine d'étanchéité d'entraîneur	5 409 965 T
Jonc de triaxe	20 368 009 C

MONTAGE.

Le montage, sur un véhicule, d'une nouvelle transmission à joint RZEPPA avec une ancienne transmission à croisillons est admis.

Il est conseillé, après montage d'une transmission à joint RZEPPA, d'observer une période de rodage de 1 000 km environ, pendant laquelle la vitesse du véhicule ne devrait pas dépasser 130 km/h.

* Voir figure au verso

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 216 D

Le 29 Septembre 1976

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

DX - DJ - DXF - DJF (T.T.)

DY - DL - DYF - DLF

DP - DT - DV

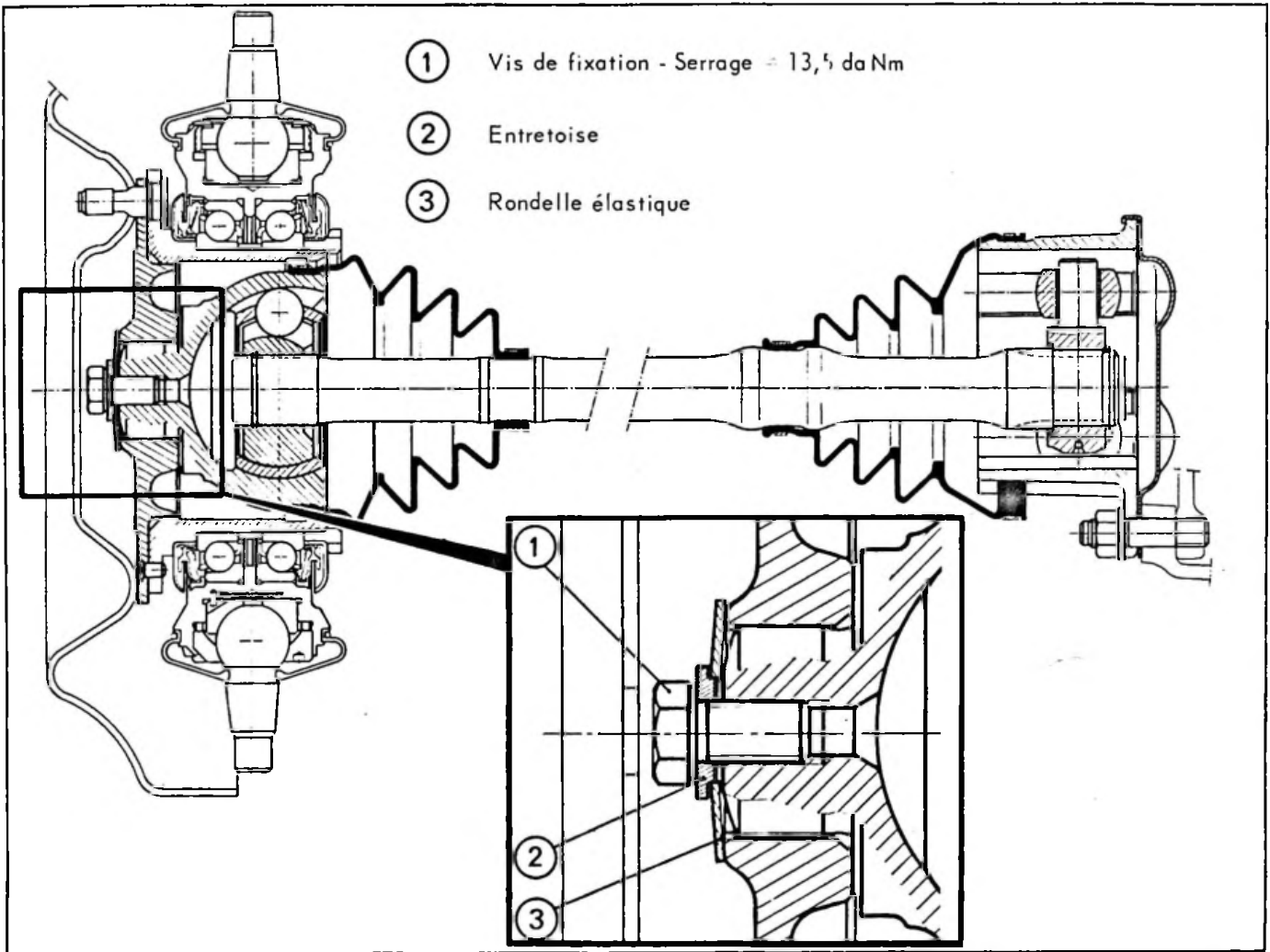
TRANSMISSIONS

Transmissions à joint

RZEPPA, côté roue

TRANSMISSION A JOINT RZEPPA, CÔTÉ ROUE

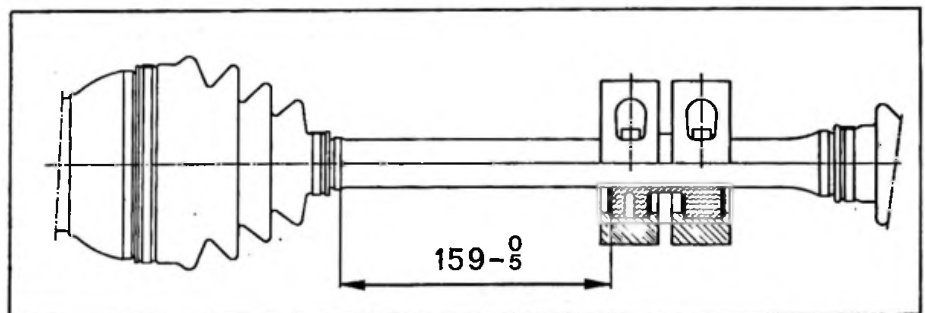
D. 37-5



REMARQUE : Pour les véhicules DX, DJ, DXF et DJF, les étouffeurs de vibrations des anciennes transmissions doivent être remplacés sur les nouvelles, et positionnés suivant les schémas ci-dessous.

D. 37-4

CÔTÉ GAUCHE



D. 37-4

CÔTÉ DROIT

